

La Chronique de L'Oppidum

Meilleurs vœux
1996
à tous

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 19 - Janvier 1996
ISSN 1168.7908 - Le numéro 10 F - Abonnement 40 F - Imprimerie spéciale ASCOT -
CPPAP 73.128 - Directeur de publication : V. Quintin - Dépôt légal : 1er trim. 1996



Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont -
Chanturgue

13, rue Bréguet
63100 Clermont-Ferrand

SOMMAIRE

Editorial	1
En bref	2
Abonnement	2
'A la façon de Sysiphe' par P. Eychart	3
Entrevue DRAC	5
Revue de presse	6
Pétition	8

Editorial

Veillez trouver ici nos meilleurs vœux en ce début d'année 1996.

Rappelons que notre Assemblée générale du 24 octobre 1995 a été unanime pour dire *non* à la prolongation de la carrière après 1998. Ce que le carrier fait passer pour un acte de sa « bonté », à savoir un plan de réaménagement conséquent après une nouvelle exploitation de 10 ou 15 ans, n'est en réalité qu'une obligation imposée par la nouvelle réglementation sur les installations classées.

La position de l'ASCOT est réaffirmée : Arrêt de la carrière en 1998 ; Reconnaissance et classement des vestiges archéologiques ; Mise en valeur de l'espace naturel dans le respect du site.

Les pouvoirs publics doivent se réveiller d'urgence et trouver un site pour le carrier. C'est de la responsabilité du Conseil général, de la COMAC (Communauté de Communes de l'Agglomération Clermontoise) et de la Préfecture. Une solution doit être trouvée dès l'année 1996, nous interviendrons en ce sens.

Peut-on espérer pour 1996 une prise de conscience par nos élus des énormes potentialités de ce site pour l'économie de l'Auvergne ? Ne levez pas les sourcils, le tourisme et les activités annexes rapportent aujourd'hui plus de devises que l'industrie ! On constate que les régions dynamiques gagnent sur tous les tableaux : elles valorisent leur patrimoine touristique et culturel, et par l'affirmation de leur image nationale et internationale, attirent les investisseurs.

Nous avons des atouts, et la mise en valeur du camp romain de Chanturgue n'en est pas le moindre ! Aux Etats-Unis, la reconstitution de la bataille de Gettysburg (guerre de sécession) attire chaque année plusieurs centaines milliers de personnes. Combien de personnes, au niveau européen, viendraient assister, ou même participer, à la reconstitution de la bataille de Gergovie, mettant aux prises Vercingétorix et Jules César, sur le site historique lui-même ?

Par chance la colline de Chanturgue, la colline de la Mouchette, la colline de Var et le plateau des Côtes comportent peu de constructions récentes. Mais il faut agir vite, des acquisitions de terrains laissent penser que certains ont déjà flairé la bonne affaire.

Nous sommes aussi pris entre deux exigences : La préservation de cet espace naturel unique aux portes de Clermont-Ferrand, et la mise en valeur des vestiges archéologiques. Nous pensons que l'on peut les concilier en associant tous les intervenants dans une réflexion large et maintenant urgente.

Il nous reste à souhaiter encore à tous une excellente année 1996, sur les plans personnel, familial et professionnel. A l'ASCOT nous continuerons à poser les questions, à attirer l'attention des élus et des pouvoirs publics, à rester vigilants sur les évolutions, soutenus par nos adhérents, nos sympathisants et tous les citoyens conscients de la dégradation de notre environnement, de notre cadre de vie, et de la valeur de notre patrimoine ♣

- ◆ Fête du livre : Blanzat s'est bien passé comme d'habitude : Ambiance, invités et public garantis !. Les gens ont été très intéressés par notre stand, et notre pétition a recueilli de nombreuses signatures. L'ASCOT participe toujours avec beaucoup de plaisir à cette manifestation attachante..*
- ◆ Visites : De nombreuses personnes nous ont contacté pour visiter le site des Côtes de Clermont et Chanturgue. C'est pourquoi nous donnons ici deux dates, l'une fin janvier, l'autre début mars, pour lesquelles nous organiserons des. Notez-les déjà dans votre agenda....

Dimanche 28 janvier : Visite ouverte à tous - R.V. **14 h** tour télécom

Dimanche 18 février : Randonnée-Serpette sur les sentiers des Côtes - R.V. **9 h 30** tour télécom. Découverte et « rafraîchissement » des sentiers... (prévoir sécateurs, gants) *

- ◆ Ministre : Le président Valéry Giscard d'Estaing a écrit au ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, pour attirer son attention sur la nécessaire protection du site archéologique des Côtes de Clermont - Chanturgue, et nous a fait part de sa réponse encourageante. Nous apprécions beaucoup ce geste qui permettra peut-être d'accélérer le classement du site et le transfert de la carrière de basalte. Un exemple à suivre...*
- ◆ Routes : 200.000 m³ de matériaux = 1,5 km = 47 millions de francs = une bretelle entre la RN 89 et l'A 720 entre Lempdes et Pont-du-Château. Contribuables, merci ! (Plus de trois milliards de centimes le kilomètre...) Volcans d'auvergne, merci ! (Combien de matériaux recyclés dans ces 200.000 m³ ?) *
- ◆ Chaleur : L'année 1995 a été la plus chaude depuis un siècle. Ce réchauffement entraîne des bouleversements climatiques considérables pour la planète, en particulier en Europe : saisons dérégées, inondations, sécheresses, tornades. Les politiques à courte vue des « élites » mondiales nous mènent droit à la catastrophe. Les gens perçoivent dans leur vie de tous les jours ces dérèglements. Nous devons faire entendre nos exigences vitales pour la défense de notre environnement *



Adhérez à l'ASCOT, et abonnez-vous à "La Chronique de l'Oppidum".

Pensez à renouveler votre cotisation et votre abonnement. Votre soutien nous est nécessaire...



Bulletin d'abonnement à "**La Chronique de l'Oppidum**" - Bulletin d'adhésion à l' "**ASCOT**"
2, rue du Creux Rouge - 63100 Clermont-Ferrand
(C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom/Prénom :

Adresse :

Souhaite adhérer à l'ASCOT et recevoir « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint règlement de 100 F. Une carte d'adhérent me sera remise lors de l'Assemblée générale de printemps.

1ère adhésion

Membre bienfaiteur (150 F ou plus)

Renouvellement

Abonnement seul : 50 F

A la façon de Sisyphe

Par Paul EYCHART

Suite aux recherches sur Merdogne durant les années 40 à 50, les responsables annoncèrent que les traces d'un oppidum n'avaient pas été découvertes. Mais ceux qui soutenaient Gergovie à cet endroit ne l'entendirent pas. Pour eux, il n'était pas question de changer d'avis pour une question qui n'engageait (à cette époque) que les archéologues. Puisque pour César Gergovie était un oppidum c'est que Merdogne en était un et qu'on le trouverait bien un jour. On y trouva des vestiges conséquents d'un peuplement gallo-romain postérieur d'une trentaine d'années à la visite des légions romaines. Il y avait donc un hiatus dans l'histoire des lieux propre à refuser d'y voir le site de Gergovie.

Ce hiatus pouvait-il être comblé, du moins durant la période correspondante à la bataille ? L'un des fouilleurs eut l'idée qui, sans doute, ne lui parut pas tellement anormale, de vieillir suffisamment les céramiques trouvées à Merdogne du temps qui faisait défaut, soit d'une quarantaine d'années.

Du point de vue technique, la céramique ayant, par nature, une vie brève, elle est le fossile directeur pour la datation d'un site. Pour les sites gaulois les céramiques sont datées par rapport aux céramiques d'importation italique trouvées en concordance stratigraphique (dans la même couche de terre). Les céramiques italiques étant bien datées par des données matérielles, historiques et même architecturales, c'est à partir de tels rapports qu'un répertoire des formes de céramiques indigènes en général (et donc gauloises pour ce qui nous concerne) a été établi.

Les vestiges de Merdogne ont donc été datés par des céramiques italiques trouvées avec les céramiques locales. Gêné par le hiatus qui mettait en cause l'identité du site, un fouilleur de Merdogne, universitaire à Toulouse, eut l'idée de vieillir l'âge des céramiques italiques de quelques dizaines d'années, autorisant ainsi le vieillissement des céramiques indigènes de Merdogne. Le hiatus était ainsi supprimé, avec le problème qu'il posait !

Jugez-en par ses propos : «...en interprétant strictement la date actuellement admise pour les débuts de la céramique italique (...) il est logique de situer postérieurement le matériel archéologique trouvé sur le plateau (de Merdogne). N'est-il pas permis de se demander si ces céramiques (italiques) ne devraient pas être vieilles de 30 ou 40 ans...» (M. Labrousse, in "Gallia" 1953, t.VIII, p. 32).

Cela ne se fit pas, mais il y avait là une idée (un germe ?). Cette suggestion de vieillir le gallo-romain de Merdogne a été exprimée en 1953. Pourquoi en 1995 ne nous la resservirait-on pas ? Destinée à sauver le site officiel. Avec peut-être même un fonds de sincérité, cette suggestion pourrait bien tenter les chercheurs officiels actuels. Une telle idée m'est venue à la lecture de textes récents dont il est utile de comparer les dates de parution.

En 1994 une exposition est consacrée à Vercingétorix et Alésia, au musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye. On voit par le panneau n° 27 relatif au peuplement arverne que Gergovie-Merdogne aurait été peuplé.

Le catalogue de cette exposition sur Vercingétorix ne fait pas mention des Côtes de Clermont, mais les sites voisins de Clermont-Fd, comme Gondole et Corent y sont cités comme étant des Oppida.

Alors que John Collis, archéologue spécialiste de l'Age du fer, professeur à l'Université de Sheffield révélait qu'à Merdogne ne fut mis en évidence qu'une occupation commencée 30 ou 20 ans avant J.-C. (in "Oppida - Earliest towns - North of the Alps" p. 216, 1993, paru par H. Charles-Worth, Huddersfield - G.B.).

Dans ce même ouvrage (p. 131-132). V. Guichard (chargé d'étudier le 2° âge du fer en Auvergne) reconnaît un oppidum aux Côtes de Clermont, avec la réserve qu'il pourrait ne pas être Gergovie au

prétexte que les traces du 2^o âge du fer y seraient très diffuses à cause peut-être, en partie, d'une érosion intense (!!!). Une telle idée est discutable, car même diffuses, ces traces existent et y sont reconnues. Elles seraient en effet les bienvenues à Merdogne, même diffuses !

Il est vrai aussi que depuis que V. Guichard a écrit ces propos, il a eu l'occasion de se reprendre dans son compte-rendu de 1995, et d'exposer que les Côtes ne sont pas un oppidum et qu'il y aurait bien un oppidum à Merdogne (!!!). Comprenez qui pourra...

Que penser aussi à l'examen de la carte dressée par J. Collis (même ouvrage, p. 81) qui rend compte de la Tène aux Côtes alors que pour Merdogne il ne la mentionne pas ?

Enfin, encore, des remarques utiles pour percevoir les positions de responsables locaux (et nationaux évidemment) sont à faire avec la publication "L'âge du fer en Auvergne" (1994, éd. DRAC Auvergne). On y lit p. 4 : *«Vient ensuite Gergovie (un toponyme ressusciter à tort ou à raison sous le Second Empire) un plateau d'environ 75 hectares qui a surtout produit des objets de la seconde moitié du 1er siècle avant J.-C. et qui fut abandonné au profit de la nouvelle ville romaine d'Augustonemetum. Mais quel est le site de la Gergovie de César ? Le plateau de Corent montre une occupation trop ancienne et une topographie inadaptée. Le plateau des Côtes, souvent proposé, présente une topographie adaptée mais des traces d'occupation réduites. Le plateau de Gergovie, enfin, semble (s.p.m.) aussi présenter une topographie adaptée mais son occupation est réputée trop tardive.»*

De tels propos invitent à demander les raisons qui confèrent à Merdogne le titre d'oppidum et à le préférer au site des Côtes.

C'est pourquoi la phrase qui suit oblige à la vigilance et remet en mémoire la proposition ancienne, exposée ci-dessus, proposition qui invite à vieillir la céramique italique d'importation servant de critère chronologique de datation : *«Un nouvel examen des découvertes de ce site à la lumière de recherches récentes est certainement nécessaire. C'est l'une des questions prises en compte dans notre programme de recherche.»*

Un autre article, des mêmes auteurs (in «Revue archéologique du Centre de la France» t. 32, 1993, p. 38) contient un graphique où la ligne qui rend compte du temps imparti à Gergovie (?) durant la période antérieure à notre ère s'étend d'au moins trente ans avant la conquête, "habillant" ainsi ce site, bien avant les textes que je rapporte, créditant ainsi Merdogne des décades archéologiques qui lui manquent. Allonger vers le bas, dans l'échelle du temps, la céramique gallo-romaine de Merdogne, c'est couvrir le hiatus et en faire, sans frais un oppidum.

Alors, si cela se produisait il serait plus facile de nier l'oppidum des côtes comme cela se fit pour son temple, devenu en son temps une aile de villa (!), le camp romain de Chanturgue qui pour les mêmes ne compte même plus...

Peut-être que tout ce que je viens d'exposer n'est qu'une vue de l'esprit. On le saura bientôt.

Dernières nouvelles

Depuis la rédaction du texte précédent, le journaliste J.J. Arène ("L'Auvergnat de Paris" n°38 du 23 septembre 1995, cf. notre "Revue de presse") a rendu compte d'un entretien avec V. Guichard. On constate que les Côtes sont suspectées de ne pas être un oppidum. Cependant la présence des Celtes y est reconnue, mais (est-ce là un défaut rédhibitoire ?) elle est moins dense qu'à Corent, et elle est difficile à caractériser !

L'essentiel est relatif à son explication sur le lieu de la bataille (Gergovie). Cette explication mérite la diffusion, qu'on en juge : *«La bataille, on ne sait pas, à moins que l'on découvre le camp de César. Il faudrait trouver aussi des restes de combattants sur l'un ou l'autre site. Il faut trouver.»*

Ainsi ce chercheur est en quête d'un camp romain (à défaut des deux établis par Jules César). Quand on sait que Napoléon III s'est autorisé de la pseudo-découverte de tels vestiges (camps et fossé de liaison) pour identifier Gergovie à Merdogne et que l'on en est à supputer une telle découverte, on est en droit de se demander ce que cela signifie.

Cela signifie, à qui sait lire, que Napoléon III a été trahi par ses conseillers, chercheurs archéologues. Ainsi on a eu tort de présenter Gergovie sur un site qui ne pouvait l'être, non seulement pour ces raisons matérielles mais encore pour toutes celles que j'ai exposées au cours de mes recherches.

Cela signifie aussi qu'il nous faut établir une hiérarchie dans les données de cette recherche, et à admettre que l'archéologie, selon qu'elle est traitée par l'un ou par l'autre, est sujette à interprétation (inévitable, mais dangereuse il est vrai).

Mais il y a une dominante, qui ne peut être ni interprétée, ni changée, je veux parler de la topographie des lieux et de la relation des faits par César.

Il y a aussi le camp romain de Chanturgue, dont la réalité et l'importance sont affirmées par des personnalités du plus haut rang.

Entrevue à la DRAC

Le 7 décembre 1995, Vincent QUINTIN et Bernard CLEMENCON, de l'ASCOT, ont rencontré Laurent BOURGEAULT et René LIABOEUF pour la Direction Régionale de l'Archéologie.

Ils ont procédé à un large échange de vue à propos du site des Côtes de Clermont - Chanturgue. L. BOURGEAULT a défini ce site comme étant archéologiquement important et multi-facettes ; il a émis le souhait de voir s'y poursuivre la recherche et cela dès l'année 1996.

Ils ont largement confirmé l'hypothèse de Paul EYCHART sur la présence d'une forte zone gallo-romaine et gauloise, particulièrement aux lieux-dits « Plaine de la Reine » (commune de Blanzat) et « Plaine de la Mouchette » (commune de Clermont-Ferrand).

A propos des remparts, L. BOURGEAULT indique que leur cartographie en est troublante mais qu'il n'en pouvait rien dire. C'est ce qui, selon lui, l'empêche de définir la montagne des Côtes de Clermont comme un oppidum...

Nous lui avons fait observer que ces troublantes constructions imposantes, on en trouvait de similaires sur plusieurs sites du Midi de la France, qui ont été, eux, explicitement identifiés comme des Oppida celtiques.

L. BOURGEAULT a affirmé la nécessité à ce propos, de campagnes d'investigation, les lieux de sondages étant choisis avec Paul EYCHART.

A propos de Chanturgue, L. BOURGEAULT affirme l'importance d'une analyse du parcellaire et la nécessité de sondages. Le point majeur serait d'établir le synchronisme des constructions, et leur datation ; ce qui seul pourrait fonder selon lui l'hypothèse proposée par Paul EYCHART, selon laquelle il s'agirait du petit camp de César.

Enfin L. BOURGEAULT insiste sur la maîtrise foncière publique de ce site. Il indique en la matière que l'Etat n'accorde pas de subvention dans le domaine privé. L'Etat n'excluant pas de se porter acquéreur de certains secteurs.

Mais il insiste surtout, sur la nécessité d'avoir un interlocuteur intercommunal, dès que possible.

REVUE DE PRESSE

(scannage prochainement)

*Bonne Année
1996
Meilleurs Voeux*



ASCOT

(Association pour la Sauvegarde des Côtes de Clermont - Chanturgue)
13, rue Bréguet - 63100 Clermont-Ferrand
CCP n° 2.456-49 S - Clermont-Ferrand

SAUVONS LES COTES DE CLERMONT - GERGOVIE

- * Une carrière de basalte a déjà englouti le tiers de l'oppidum Gaulois des Côtes de Clermont ...
- * Les vestiges archéologiques sont menacés ...
- * Le superbe camp Romain de Chanturgue n'est toujours pas protégé ...
- * L'urbanisation des Côtes va croissant ...

Il faut arrêter le massacre !

- ♣ L'exploitation de la carrière doit être immédiatement suspendue.
- ♣ L'ensemble du site doit être classé à l'inventaire des Monuments historiques, et protégé comme tel.
- ♣ Les communes concernées devront mettre en valeur le **véritable "poumon vert" du grand Clermont**, dans le respect de l'espace naturel, de la faune et de la flore existant sur le plateau, et en concertation avec toutes les parties intéressées.

Rejoignez-nous, signez et faites signer la pétition !

NOM	ADRESSE	SIGNATURE